

05-09-19

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi dix-neuvième jour du mois de septembre deux mille cinq (2005), à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages, retard motivé jusqu'à 20 h 15
Sara Deschênes
Louise Dionne
Gilberte Fournier
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Raynald Caissy
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Yvon Dubé
Claude Fortin
Denis Goulet
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Normand Michaud
Jean-Yves Poirier
Guy Potvin
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque.

À cette séance sont aussi présents :

M. Jacques Poirier, directeur général adjoint
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles

Sont absents :

Raymond Joly, absence motivée
Gilbert Labrie
Jean-Pierre Lavoie, absence motivée
Lise Lévesque, absence motivée
Cathy-Maude Croft, secrétaire générale, absence motivée

05-09-19-23

SECRÉTAIRE DE SÉANCE DÉSIGNÉ PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général, M. Paul Labrecque, informe les commissaires qu'il a, conformément à l'article 3.1 du Règlement de délégation de pouvoirs concernant la gestion des ressources humaines, désigné M. Jacques Poirier, pour agir à titre de secrétaire de séance en l'absence de la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

05-09-19-24 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du Conseil des commissaires.

05-09-19-25 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Patrice Cayouette, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

05-09-19-26 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Nomination d'une ou d'un secrétaire de séance;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
 - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2005 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 5.2 Mouvement de personnel (Jacques Poirier);
 - 5.3 Travaux d'enlèvement d'amiante au pavillon Saint-Rémi - Paiement final (Carl Ruest);
 - 5.4 Analyse de situation au pavillon Arc-en-Ciel - Formation d'un comité (Carl Ruest);
 - 5.5 Analyse de situation au pavillon Euclide-Fournier - Formation d'un comité (Carl Ruest);
 - 5.6 Inforoute Bas-Saint-Laurent - Représentation au comité de gérance (Carl Ruest);
 - 5.7 Module de jeux au pavillon Euclide-Fournier (Carl Ruest);
 - 5.8 Politique sur les dossiers d'élèves - Pour adoption (Jacques Poirier);
 - 5.9 Modification du nombre de représentantes et de représentants au Conseil d'établissement - Écoles des Bois-et-Marées et Lévesque (Paul Labrecque);
 - 5.10 a) Nomination de la représentante ou du représentant au Conseil d'administration de Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette (Paul Labrecque);

- b) Remerciements à M. Jean-Maurice Lechasseur (Paul Labrecque);

5.11 Convention de partenariat - Conseil régional île de la réunion (Paul Labrecque);

5.12 Autorisation de voyage - Président (Paul Labrecque);

5.13 Nomination temporaire au poste de directrice ou directeur des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque (**huis clos**) (Paul Labrecque);

5.14 Probation - Cadre (**huis clos**) (Paul Labrecque);

6.0 Information

6.1 Rapport du président ;

7.0 Questions nouvelles

- a) Frais chargés aux parents - Amendement à la loi;
- b) Reportage de Radio-Canada sur le système de ventilation - M. Labrecque fait un état de situation.

8.0 Levée de la séance.

DÉCISION

05-09-19-27 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AOÛT 2005 - APPROBATION ET SUIVIS

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2005, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

05-09-19-28 ENGAGEMENT - PERSONNEL ENSEIGNANT

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de procéder à l'engagement de la personne ci-après désignée :

GAUTHIER, Nathalie	Enseignante régulière à temps plein au champ 3, secteur des jeunes avec affectation au pavillon Saint-Rémi, à compter du 30 août 2005, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
--------------------	--

05-09-19-29 TRAVAUX D'ENLÈVEMENT D'AMIANTE - PAVILLON SAINT-RÉMI - PAIEMENT FINAL

ATTENDU la recommandation de l'architecte Michel Cyr concernant les travaux d'enlèvement d'amiante au pavillon Saint-Rémi;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de verser à l'entrepreneur *Les Isolations Grenier inc.* la somme de 818,98 \$ représentant le paiement final dans ce projet.

**05-09-19-30 ANALYSE DE SITUATION AU PAVILLON ARC-EN-CIEL -
FORMATION D'UN COMITÉ**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire établit, à chaque année, son plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

ATTENDU qu'elle détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et de ses centres de formation et leur délivre un acte d'établissement;

ATTENDU les dispositions de la *Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école ou d'un immeuble* concernant la dernière école d'une municipalité rurale;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de constituer un comité d'étude et de consultation pour le pavillon Arc-en-Ciel de Sainte-Jeanne-D'Arc et de désigner les personnes suivantes pour siéger sur ce comité :

- Les commissaires : M^{mes} Gilberte Fournier et Louise Dionne;
- Le directeur général;
- Le directeur général adjoint;
- Le directeur des Services des ressources matérielles;
- La directrice des Services éducatifs;
- La directrice de l'établissement;
- Un parent membre du Conseil d'établissement.

**05-09-19-31 ANALYSE DE SITUATION AU PAVILLON EUCLIDE-
FOURNIER - FORMATION D'UN COMITÉ**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire établit, à chaque année, son plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

ATTENDU qu'elle détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et de ses centres de formation et leur délivre un acte d'établissement;

ATTENDU les dispositions de la *Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école ou d'un immeuble* concernant la dernière école d'une municipalité rurale;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de constituer un comité d'étude et de consultation pour le pavillon Euclide-Fournier de Saint-Charles-Garnier et de désigner les personnes suivantes pour siéger sur ce comité :

- Les commissaires : MM. Jean-Maurice Lechasseur et Guy Potvin;
- Le directeur général;
- Le directeur général adjoint;
- Le directeur des Services des ressources matérielles;
- La directrice des Services éducatifs;
- La directrice de l'établissement;
- Un parent membre du Conseil d'établissement.

**05-09-19-32 INFOROUTE BAS-SAINT-LAURENT - REPRÉSENTATION
AU COMITÉ DE GÉRANCE**

ATTENDU la résolution n° 03-07-02-03 qui confirme la participation de la Commission scolaire des Phares dans le projet d'inforoute Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU que dans le cadre de ce projet, la Commission scolaire des Phares a signé l'entente préliminaire pour la construction et la copropriété d'un réseau de fibres optiques;

ATTENDU que les articles 9 à 12 de cette entente préliminaire prévoient la formation d'un comité de gérance et en précise la composition et le mandat;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares doit déléguer trois personnes pour siéger sur ce comité;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de désigner les personnes suivantes pour siéger sur ce comité :

- M. Jacques Poirier, directeur général adjoint;
- M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles;
- M. François Henry, directeur adjoint aux ressources financières

À 20 h 15, M^{me} Noëlla Bourdages se joint à la séance.

05-09-19-33 MODULE DE JEUX AU PAVILLON EUCLIDE-FOURNIER

ATTENDU le projet d'acquisition d'un module de jeux pour installation sur la cour d'école du pavillon Euclide-Fournier à Saint-Charles-Garnier;

ATTENDU l'implication du milieu dans ce projet;

ATTENDU la participation financière de la Caisse populaire des Versants du Mont-Comi;

ATTENDU la demande logée à la Commission scolaire des Phares par les partenaires de ce projet.

Il est proposé par M. Normand Michaud que la Municipalité de Saint-Charles-Garnier devienne propriétaire du module de jeux acquis dans le cadre de l'actuel projet, dans l'éventualité où la Commission scolaire des Phares prendrait la décision de fermer le pavillon Euclide-Fournier.

M^{me} Pauline Michaud demande le vote sur cette proposition :

POUR :	14
CONTRE :	2

Cette proposition est adoptée à la majorité des voix.

La présente résolution est émise sous réserve de l'obligation par la Municipalité d'enlever ledit module de jeux des terrains de la Commission scolaire si cette dernière en faisait la demande.

05-09-19-34 POLITIQUE SUR LES DOSSIERS D'ÉLÈVES - POUR ADOPTION

ATTENDU la résolution 05-05-30-297;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des instances concernées et les avis reçus;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adopter la *Politique sur les dossiers d'élèves* telle que présentée et d'abroger la *Politique sur les dossiers d'élèves (SE-98-03-23A)*.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire.

05-09-19-35 MODIFICATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTES ET DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - ÉCOLES DES BOIS-ET-MARÉES ET LÉVESQUE

ATTENDU la résolution 05-05-30-298 qui détermine le nombre de représentantes et de représentants dans les conseils d'établissement des écoles;

ATTENDU l'impossibilité de combler le poste représentant le personnel professionnel non enseignant aux écoles des Bois-et-Marées et Lévesque;

ATTENDU l'intérêt du personnel enseignant de ces écoles d'augmenter leur représentation au sein du Conseil d'établissement ;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de modifier la résolution 05-05-30-298 et de déterminer de la manière suivante le nombre de représentantes et de représentants de parents et des membres du personnel au Conseil d'établissement des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque pour 2005-2006 :

École des Bois-et-Marées :

- ✓ 5 parents
 - ✓ 4 enseignants
 - ✓ 1 personnel de soutien
- TOTAL : 10**

École Lévesque :

- ✓ 4 parents
 - ✓ 4 enseignants
- TOTAL : 8**

05-09-19-36 NOMINATION DE LA REPRÉSENTANTE OU DU REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PRO-JEUNE-EST RIMOUSKI-NEIGETTE

ATTENDU que le poste de représentant de la Commission scolaire au Conseil d'administration de Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette est devenu vacant;

ATTENDU l'intérêt de la Commission scolaire à poursuivre sa représentation au sein du Conseil d'administration de Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de nommer M. Raymond Tudeau à titre de représentant de la Commission scolaire au Conseil d'administration de Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette.

05-09-19-37 REMERCIEMENTS À M. JEAN-MAURICE LECHASSEUR

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de remercier M. Jean-Maurice Lechasseur pour sa contribution à titre de représentant au Conseil d'administration de Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette.

05-09-19-38 CONVENTION DE PARTENARIAT - CONSEIL RÉGIONAL ÎLE DE LA RÉUNION

ATTENDU la convention de partenariat à être signée entre le Conseil régional Île de la Réunion et la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU l'intérêt de la Commission scolaire d'y participer;

ATTENDU les perspectives qu'offre le secteur de la formation professionnelle;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu que la Commission scolaire des Phares adhère à la Convention de partenariat à être signée entre le Conseil régional Île de la Réunion et le CRÉ et qu'en conséquence, le président et le directeur général soient mandatés pour signer les documents pertinents.

05-09-19-39 AUTORISATION DE VOYAGE - PRÉSIDENT

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'autoriser le voyage inscrit au document DG-AV-05-06-2.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

05-09-19-40 HUIS CLOS

À 20 h 40, il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de continuer la séance à huis clos.

05-09-19-41 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 50, il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de siéger en séance publique.

05-09-19-42 NOMINATION TEMPORAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES ÉCOLES DES BOIS-ET-MARÉES ET LÉVESQUE

ATTENDU la structure du réseau des établissements;

ATTENDU le congé sans traitement équivalent à 20 % de sa tâche octroyée à M^{me} Julie Couture, directrice des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque;

ATTENDU la nécessité de combler l'équivalent du congé sans traitement de 20 % par une direction d'établissement;

Il est proposé par M. Jean-Maurcie Lechasseur et résolu de nommer temporairement M^{me} Ginette Pineau, directrice des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque, à raison de l'équivalent d'une journée par semaine (20 %), en remplacement du congé sans traitement octroyé à M^{me} Julie Couture, à compter du 8 août 2005 jusqu'au 20 juin 2006.

05-09-19-43 PROBATION - CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Denis Goulet et résolu de confirmer M^{me} Ruth Gagné dans le poste de régisseuse adjointe des services du transport qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

05-09-19-44 INFORMATION

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

- a) Rapport du président.

05-09-19-45 QUESTIONS NOUVELLES

Les sujets suivants sont abordés dans les questions nouvelles :

- a) Frais chargés aux parents - Amendement à la loi;
- b) Reportage de Radio-Canada sur le système de ventilation - M. Labrecque fait un état de situation.

05-09-19-46 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 51, il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2005

NUMÉRO DE RÉOLUTION :	TITRE :
05-09-19-23	Secrétaire de séance désigné par le directeur général
05-09-19-24	Période de questions réservée au public
05-09-19-25	Période réservée aux commissaires parents
05-09-19-26	Adoption de l'ordre du jour
	Décision
05-09-19-27	Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2005 - Approbation et suivis
05-09-19-28	Engagement - Personnel enseignant
05-09-19-29	Travaux d'enlèvement d'amiante - pavillon Saint-Rémi - Paiement final
05-09-19-30	Analyse de situation au pavillon Arc-en-Ciel - Formation d'un comité
05-09-19-31	Analyse de situation au pavillon Euclide-Fournier - Formation d'un comité
05-09-19-32	Inforoute Bas-Saint-Laurent - Représentation au comité de gérance

NUMÉRO DE RÉOLUTION :**TITRE :**

05-09-19-33	Module de jeux au pavillon Euclide-Fournier
05-09-19-34	Politique sur les dossiers d'élèves - Pour adoption
05-09-19-35	Modification du nombre de représentantes et de repré- sentants au Conseil d'établisse- ment - Écoles des Bois-et- Marées et Lévesque
05-09-19-36	Nomination de la représentante ou du représentant au Conseil d'administration de Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette
05-09-19-37	Remerciements à M. Jean- Maurice Lechasseur
05-09-19-38	Convention de partenariat - Conseil Régional île de la Réunion
05-09-19-39	Autorisation de voyage - Président
05-09-19-40	Huis clos
05-09-19-41	Retour en séance publique
05-09-19-42	Nomination temporaire au poste de directrice ou directeur des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque
05-09-19-43	Probation - Cadre
05-09-19-44	Information a) Rapport du président
05-09-19-45	Questions nouvelles a) Frais chargés aux parents - Amendement à la loi

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

05-09-19-46

TITRE :

- b) Reportage de Radio-Canada sur le système de ventilation - M. Labrecque fait un état de situation

Levée de la séance